



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

Madame Céline FREMAULT
Ministre du Logement
Rue Capitaine Crespel, 35
1050 BRUXELLES

Nos réf. : BT/md/
Vos réf. :
Annexe : /

Watermael-Boitsfort, le

Objet : avenir du champ des Cailles

Madame la Ministre,

Comme annoncé lors de la Concertation Logement Communale du 17 février dernier, la Commune a examiné « si les logements prévus sur le Champ des Cailles ne pourraient pas plutôt être construits sur le terrain en réserve foncière, situé en face du commissariat de police, avenue des Tritomas, ce qui permettrait de ne pas toucher à l'entièreté du terrain situé le long de l'avenue des Cailles ».

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous transmettre le fruit de ce travail réalisé avec la participation des acteurs locaux (Le Logis, Floréal et La Ferme du Chant des Cailles).

Sans grande surprise, comme vous le constaterez vous-même, la volonté de préserver les Champ des Cailles de toute construction au profit des initiatives citoyennes d'agriculture urbaine est très forte dans le chef des acteurs locaux y compris de la Commune.

En effet, l'analyse des aspects de durabilité des constructions, d'agriculture urbaine, de dynamique citoyenne, de cohésion sociale et de transition écologique plaide clairement en faveur de la préservation du Champ des Cailles et de l'implantation d'un nombre encore à déterminer de logements sur le terrain Tritomas.

Quant à la réponse quantitative au besoin de logements, compte tenu des multiples projets en cours, la Commune de Watermael-Boitsfort estime qu'elle prend sa part dans l'effort à l'égard de l'essor démographique régional, et n'entend pas développer le logement « à tout prix ».

Quant aux équipements de quartier initialement prévus sur le Champ des Cailles, des solutions alternatives peuvent être trouvées pour abriter la Maison de Quartier et les locaux polyvalents à destination notamment de la Ferme du Chant des Cailles. De surcroît des équipements sportifs pourraient être réactivés à la faveur d'un projet sur le terrain Tritomas.



Par ailleurs, la SC Le Logis a annoncé lors de son Assemblée Générale du 24 avril dernier la décision de son Conseil d'Administration de ne pas signer la convention avec la SLRB concernant le terrain Cailles avant la fusion avec la SC Floréal.

Fidèle à la démarche participative du Plan Logement Communal, la Commune estime que l'expression très claire du choix des parties prenantes doit être prise en compte. La Commune entend rester un partenaire loyal de la Région mais ne peut pas ne pas écouter la voix d'une initiative citoyenne faisant preuve d'une grande maturité.

Vu l'importance de l'enjeu du projet d'agriculture urbaine au niveau local et au niveau régional, tant pour sa valeur concrète que symbolique, pour la suite du processus, la Commune de Watermael-Boitsfort demande à la Région:

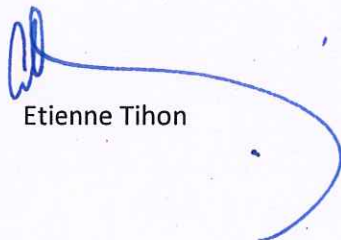
- Que dans le cours normal du marché d'architecture pour le site Archiducs Nord-Gerfauts la partie de la mission portant sur l'étude urbanistique du quartier soit mise à profit pour également étudier l'implantation de logements sur le terrain Tritomas et d'autres localisations équivalentes en tenant compte des équipements sportifs à y réactiver.
- Que la décision finale d'implantation soit prise en fonction des éléments ci-dessus.
- Que les multiples projets menés par la Région dans le quartier fassent l'objet d'un étalement progressif dans le temps.

La Commune est reconnaissante de la bonne collaboration avec les acteurs régionaux et de la prise en compte des fruits du processus participatif du Plan Logement Communal dans la réalisation des projets. Aujourd'hui, dans la continuité de cette collaboration, elle demande instamment à la Région de bien vouloir prendre en considération les résultats du travail d'analyse collectif des acteurs locaux.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

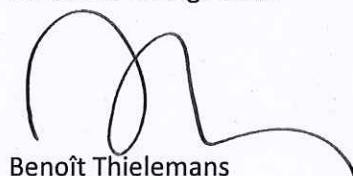
Par le Collège,

Le Secrétaire communal




Etienne Tihon

L'échevin du logement



Benoît Thielemans

Le Bourgmestre



Olivier Deleuze